



GROUPEMENT HOSPITALIER
CAUX MARITIME
DIEPPE | SAINT-VALÉRY-EN-CAUX | EU
LE TRÉPORT | LUNERAY | SAINT-CRESPIN | ENVERMEU

*RAPPORT D'ACTIVITE DE LA
PASS Somatique
du Centre Hospitalier de Dieppe*

ANNEE 2021

(V. PAJOT, Infirmière, C. MERCIER, Assistante Sociale et D. IBN EL HAJ, Cadre Supérieur de santé)

Le 28 septembre 2022.

SOMMAIRE :

| | |
|---|----------------|
| <i>PRESENTATION DE LA PASS</i> | <i>page 3</i> |
| <i>LES MISSIONS DE LA PASS</i> | <i>page 4</i> |
| <i>HISTORIQUE DE LA PASS</i> | <i>page 4</i> |
| <i>FONCTIONNEMENT DE LA PASS A DIEPPE</i> | <i>page 5</i> |
| <i>PARTENARIAT</i> | |
| <i>En interne</i> | <i>page 7</i> |
| <i>En externe</i> | <i>page 7</i> |
| <i>ACTIVITE 2021 (évolution depuis 2019)</i> | |
| <i>(Activité globale)</i> | <i>page 8</i> |
| <i>TYPOLOGIE DES PERSONNES VUES A LA PASS</i> | <i>page 9</i> |
| <i>OBJECTIFS ET PROPOSITIONS DE LA PASS</i> | <i>page 17</i> |
| <i>FAITS MARQUANTS EN 2021</i> | <i>page 18</i> |
| <i>INSCRIRE LA PASS DANS UNE DEMARCHE QUALITE</i> | <i>page 18</i> |
| <i>CONCLUSION</i> | <i>page 19</i> |
| <i>PERSPECTIVES</i> | <i>page 20</i> |
| <i>GLOSSAIRE</i> | <i>page 20</i> |

PRESENTATION DE LA PASS

- Une équipe composée du personnel suivant :

| | |
|----------------------------|----------------|
| Médecin | 0,1 ETP |
| Assistante sociale | 0,5 ETP |
| Accueil/Secrétariat | 0,5 ETP |
| Infirmière | 0,2 ETP |

- Un lieu dédié avec un fonctionnement structuré en interne et pour les partenaires une unité fonctionnelle identifiée pour un bilan d'activité et financier.

LES MISSIONS DE LA PASS

- C'est un dispositif créé par l'article L6112.6 du code de la santé publique, adapté aux personnes en situation de précarité, qui vise à leur faciliter l'accès au système de santé et à les aider dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leur droit (perspective de retour à l'offre de soins de droit commun, favoriser le repérage de ces patients).
- Au CH Dieppe, nous accueillons ces personnes sur sollicitation d'associations, d'autres établissements mais aussi à leur initiative personnelle et plus précisément par le bouche à oreille.
- Il s'agit de faire une évaluation globale médico-sociale de la personne afin de l'accompagner dans son parcours de santé et de l'aider dans l'accès à ses droits et à ses soins.

HISTORIQUE de la PASS :

La permanence d'Accès aux Soins de Santé du Centre Hospitalier de Dieppe existe depuis 2000. Elle était à l'époque, implantée au sein du service d'accueil des urgences et assurée par une assistante sociale à temps plein assistée d'un agent en contrat emploi-jeune.

En 2002, l'unité locale de la Croix Rouge de Dieppe a ouvert une antenne de Premier Accueil Social Médicalisé, maintenant appelée Accueil Santé Social, pour venir en aide aux plus démunis et leur permettre un accès aux soins même en l'absence de couverture sociale.

Dès la création, une convention de partenariat a été établie entre le C.H. et la Croix Rouge de Dieppe. Une permanence médico-sociale était assurée tous les jeudis après-midis sans rendez-vous dans les locaux de l'unité locale de la Croix Rouge par l'assistante sociale hospitalière.

A ce jour, il n'existe plus de convention entre La Croix Rouge et le Centre Hospitalier de Dieppe, mais une collaboration partenariale continue d'exister.

FONCTIONNEMENT DE LA PASS DE DIEPPE

La PASS de Dieppe se situe au rez-de-chaussée du bâtiment Pasteur.

La permanence téléphonique et physique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'assistante sociale est en poste depuis le 27 août 2019. Elle reçoit le public orienté par les partenaires du territoire dieppois ou par les partenaires hospitaliers. Les demandes initiales ne concernent pas toujours des questionnements d'accès aux soins.

L'évaluation sociale globale permet ainsi de déceler une éventuelle problématique de santé et d'orienter la personne vers l'infirmière ou le médecin de la PASS.

Elle fait le point sur sa couverture sociale et régularise ses droits pour lui permettre un accès aux soins.

L'assistante sociale accompagne la personne dans les démarches d'ouverture de droit, de C.S.S., d'A.M.E., de régularisation des titres de séjour... Elle conseille, informe et oriente vers les organismes adéquats.

L'infirmière est en poste depuis 2018. (Elle assure ses missions et celles du secrétariat).

Ses missions principales sont :

- ❖ Accueillir et écouter la personne (s'aider d'interprète si nécessaire pour favoriser la communication).
- ❖ Evaluer l'état de santé de la personne.

- ❖ Savoir repérer une problématique de santé physique ou mentale.
- ❖ Dispenser des soins de prévention (vaccination, I.S.T...) ; informer, éduquer la personne et son entourage.
- ❖ Orienter vers le Médecin si nécessaire.
- ❖ Mise en œuvre des prescriptions médicales.
- ❖ Tisser du lien avec les professionnels en intra et extrahospitalier.

Le Médecin : médecin urgentiste du CHD Disponible à la demande pour :

Prescriptions médicaments ; examens complémentaires

Partenariat

A. En interne :

➤ Avec le Bureau des Admissions :

Un important travail de collaboration a été mené avec le Bureau des Admissions (B.D.A.) et les services financiers. En effet, le B.D.A. des urgences ou le B.D.A. Central nous interpelle directement par mail ou par téléphone dès qu'une personne se présente à l'hôpital sans couverture sociale ou en absence de renouvellement de droits. Ainsi, nous sommes rapidement informées et pouvons apporter l'aide nécessaire à ces personnes.

➤ Avec la pharmacie à usage intérieur :

Le partenariat avec la pharmacie hospitalière se passe bien ; si la personne a besoin d'une délivrance de médicaments, elle doit systématiquement passer nous voir avec l'ordonnance afin d'y apposer le tampon de la PASS et notre signature de validation (IDE ou ASS).

➤ Autres services :

- Service des Finances : pouvoir bloquer une facture sur une consultation externe, un examen complémentaire ou un bilan sanguin... en attendant l'ouverture de droits communs ou facturer directement sur le budget PASS grâce à l'unité fonctionnelle (U.F.) dédiée.
- Pavillon Mère-Enfant : pour le suivi d'une personne enceinte ou d'un enfant.
- Imagerie Médicale : obtenir un rendez-vous dans les plus brefs délais et facturer l'examen sur l'U.F. de la PASS.
- Laboratoire d'analyse médicale : même service que l'imagerie médicale.

B. En externe :

- La Croix Rouge de Dieppe ;
- L'association Itinérance ;
- Le CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles) ;
- L'association Phare 111 ;
- L'O.N.M. avec le Foyer Vauban et la Passerelle ;

- La ville (C.M.S. et C.C.A.S...) ;
- Autres centres hospitaliers (C.H.U. Rouen)...

ACTIVITE 2021 : EVOLUTION DEPUIS 2019 : (Activité globale)

| Activité globale | Total 2019 | Total 2020 | Total 2021 |
|------------------|------------|------------|------------|
| Passages | 172 | 74 | 367 |
| Accueil | 143 | 74 | 274 |
| Vus par ASS | 114 | 29 | 258 |
| Vus par IDE | 88 | 28 | 92 |
| Cs MED | 24 | 28 | 15 |

ANALYSE DE L'ACTIVITE GLOBALE :

En 2021, l'activité de la PASS au Centre Hospitalier de Dieppe a légèrement augmenté.

La prise en charge de nouveaux patients est passée de 51 en 2020 à 84 en 2021.

Sur ces 84 personnes :

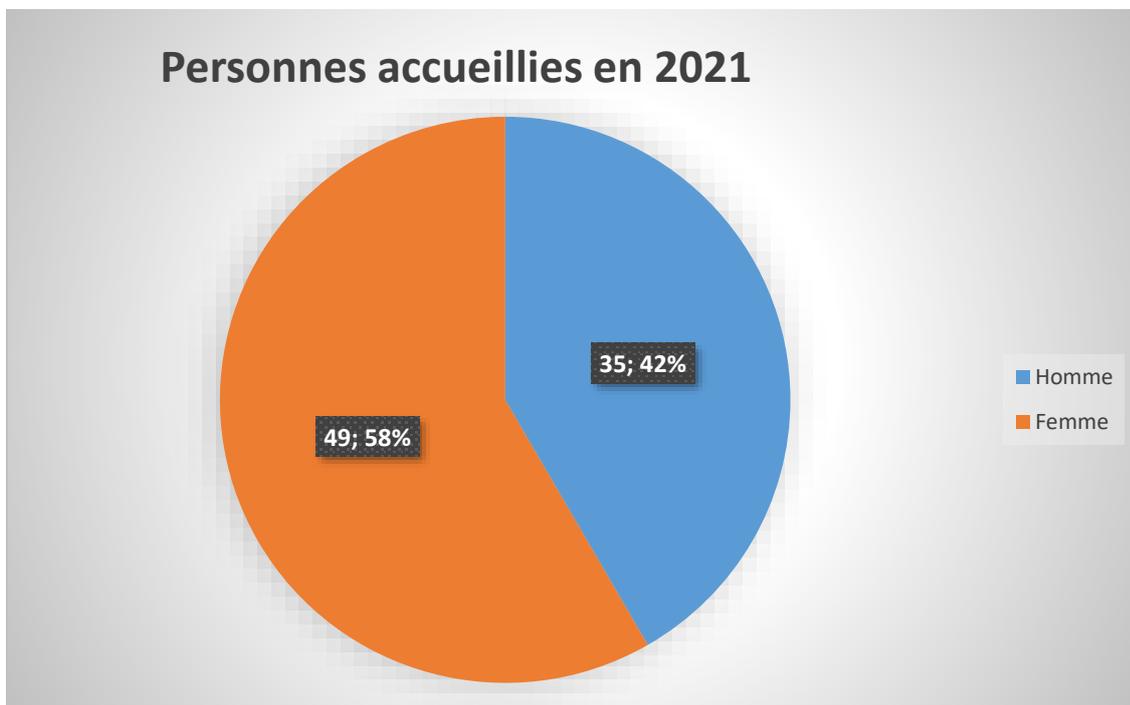
- ❖ 73 ont été prises en charge par l'assistante de service social ;
- ❖ 23 par l'infirmière ;
- ❖ 10 par le médecin (soit des urgences, soit par un gynécologue ou médecin libéral ou de la Croix Rouge ou une sage-femme).

La baisse de l'activité de prise en charge par l'infirmière en 2021 s'explique tout simplement par un arrêt de travail de longue durée de cette personne sans remplacement.

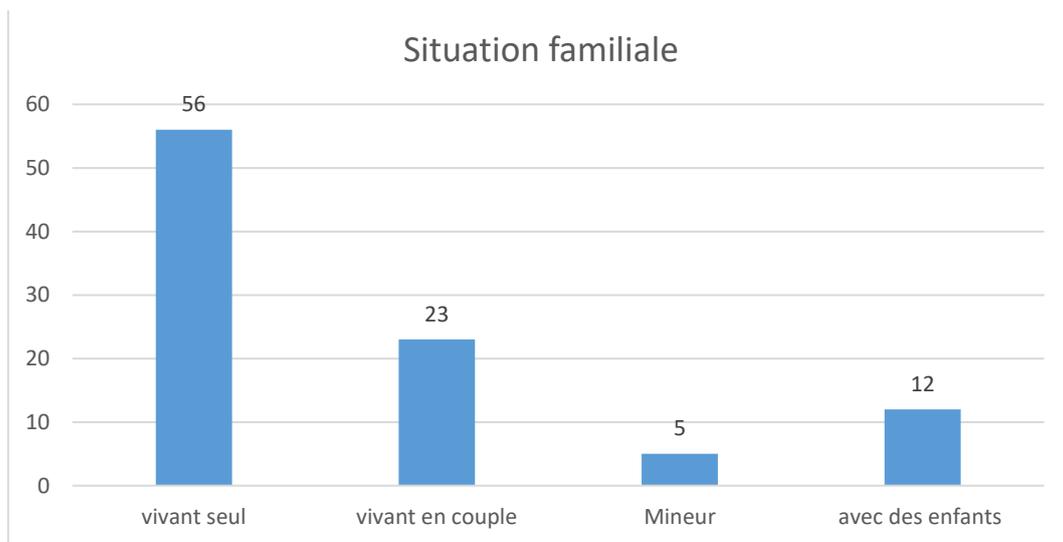
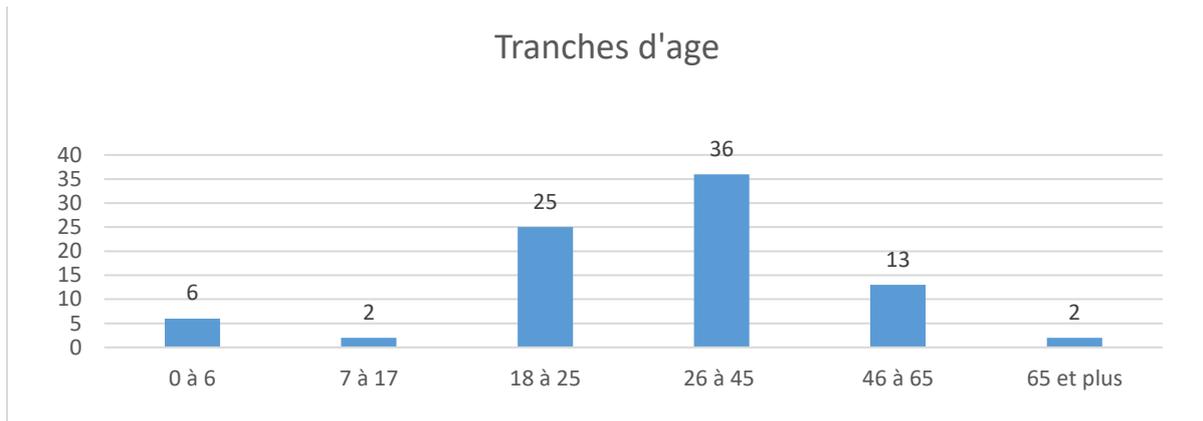
De ce fait, en 2021, l'assistante sociale a dû pallier à l'absence de l'infirmière en assurant ses propres missions et en assurant l'accueil et l'évaluation de l'état de santé de la personne relevant de la PASS.

TYPOLOGIE DES PERSONNES VUES A LA PASS :

En majorité, en 2021, Il y a un peu plus de femmes (49) que d'hommes (35) ;

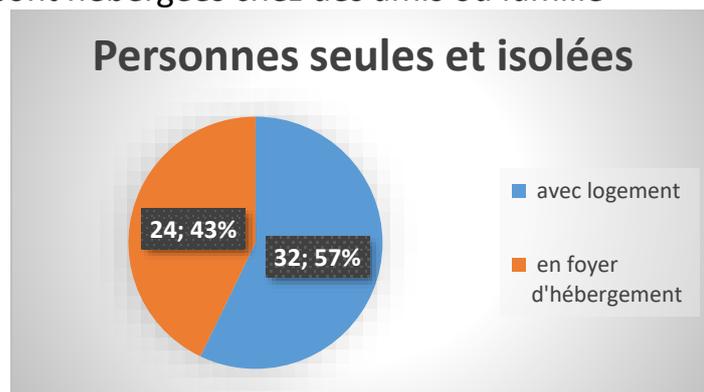


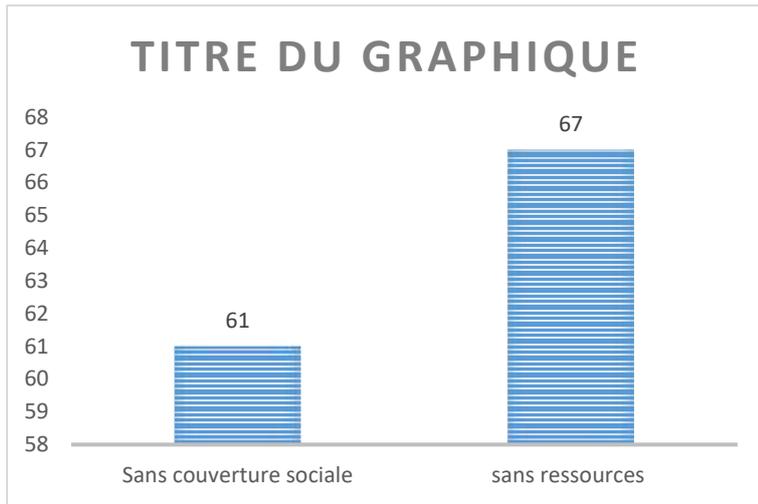
Les tranches d'âge majoritaire sont relativement jeunes :
36 personnes de 26 à 45 ans et de 25 personnes de 18 à 25 ans ;



56 personnes sont seules et isolées dont 32 avec un logement fixe et 24 vivants en foyer d'hébergement.

20 personnes sont hébergées chez des amis ou famille

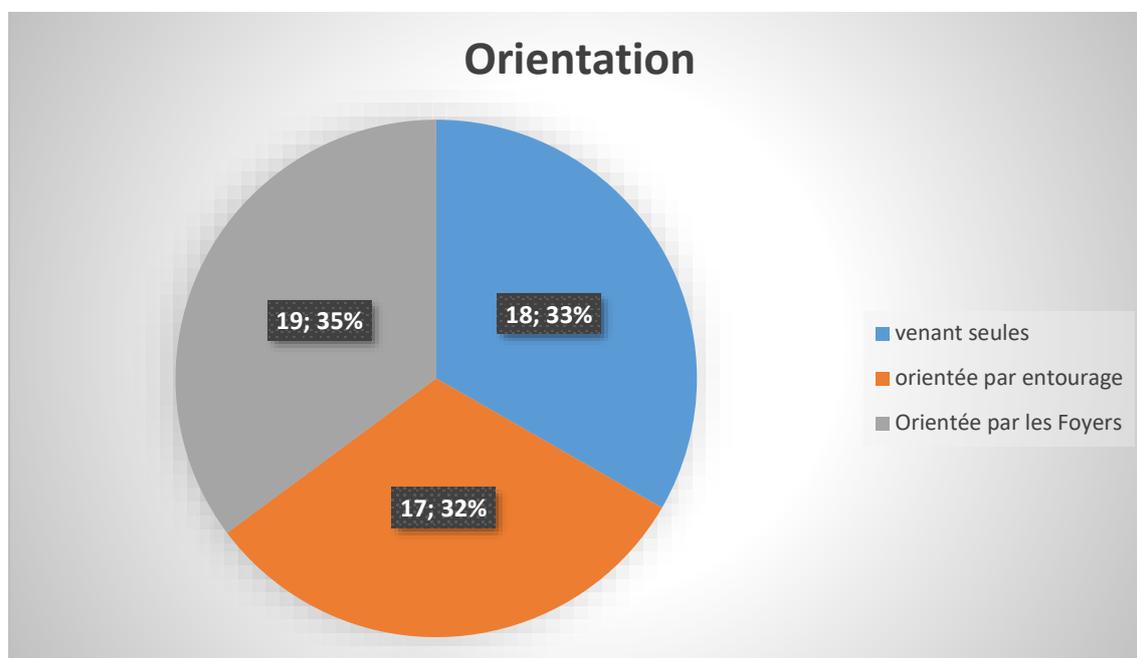




Sans couverture santé de base (61) ; Elles sont en majorité sans ressources

| | | |
|---------------------------|-----------|---|
| Métropole | 21 | |
| Dom Tom | 3 | |
| France | 24 | |
| Afrique du Nord | 18 | Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie |
| Afrique de L'ouest | 20 | Benin, Cameroun, Centrafrique, Congo Brazzaville, Côte-D'ivoire, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo |
| Afrique de l'Est | 1 | Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan |
| Afrique Australe | | Afrique Du Sud, Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe |
| Mascareignes | 1 | Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles |
| Proche Orient | 5 | Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Emirats-Arabes-Unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Sultanat' man, Syrie, Turquie, Yémen |
| Extrême Orient | 1 | Birmanie, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée de Sud, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Timor-Oriental |
| Moyen Orient | 8 | Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizstan, Maldives, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan |
| Amérique du Sud | | Mexique |
| Union Européenne | 4 | Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Unis, Slovaquie, Slovénie, Suède |
| Europe hors U.E | 2 | Albanie |

Elles sont en majorité d'origine française (21 personnes de Métropole) ; mais l'écart se resserre avec une prise en charge de personne née en Afrique de l'Ouest (20)



La plupart des personnes prises en charge à la PASS viennent d'elle-même (18) ou conseillées par leur entourage amical ou orientées par leur communauté (17). 19 personnes ont été orientées par les C.H.R.S. locaux ;

ACTIVITE D'ACCUEIL :

| | |
|---|----|
| Ouverture fiche (file active de l'année) | 69 |
| Ecoute | 69 |
| Orientation Accueil (Salle d'attente Café) | |
| Orientation Laverie | |
| Orientation Douche/vestiaire | |
| Orientation Assistante Sociale | 18 |
| Orientation Moniteur éducateur | |
| Orientation Psychologue | |
| Orientation Infirmière | 18 |
| Orientation Médecin/Dentiste | |
| Orientation Urgences | 2 |
| Orientation 115 | |
| Orientation Partenaires | |
| Démarches Administratives | 54 |
| Démarches Aide alimentaire | |
| Démarches Pharmacie | 1 |
| Mise à dispo Téléphone | |
| Prise de rendez-vous | 54 |
| Mise à dispo Photocopie | 24 |
| Gestion commande matériel/fournitures | |
| Compte rendu /courriers | |

ACTIVITE ASSISTANTE SOCIALE :

| | activité sociale | |
|---------------------------------|-------------------------|--|
| Femme | 45 | |
| Homme | 28 | |
| Vit seul | 40 | |
| Vit en couple | 30 | |
| Age 26/45 ans | 32 | |
| Age 18/25 ans | 19 | |
| Age 46/65 ans | 14 | |
| Sans ressources | 51 | |
| Nombre entretien | 311 | |
| Ouverture de droits CPAM | 41 | |
| Relance de droits CPAM | 31 | |

ACTIVITE INFIRMIERE

| | |
|--------------|-----------|
| Homme | 11 |
| Femme | 12 |
| Total | 23 |

| Méthodes d'intervention | IDE |
|---|------------|
| Ecoute | 22 |
| Diagnostic Infirmier | 22 |
| Orientation vers examens complémentaires | 11 |
| Prise de RDV | 16 |
| Education à la santé/Prévention | 17 |

| Type d'acte | IDE |
|---|------------|
| Délivrance Traitement/accompagnement pharmacie | 17 |
| Vaccin | 4 |
| Pansement | 3 |

ACTIVITE MEDICALE

| | |
|--------------|-----------|
| Homme | 4 |
| Femme | 6 |
| total | 10 |

| Pathologie | Repérée | Prise en charge |
|-------------------------|----------------|------------------------|
| Orthopédie/rhumatologie | 1 | 1 |
| Gynéco/obstétrique | 4 | 4 |
| ORL/Ophtalmologie | 2 | 2 |
| Dermatologie | 1 | 1 |
| Dentaire | 1 | 1 |
| Psychiatrie | 1 | 1 |

| PRESCRIPTIONS | NOMBRE |
|--|---------------|
| Traitements | 5 |
| Bilan sanguin | 6 |
| Examens complémentaires | 4 |
| Vaccination | 0 |
| Hospitalisation | 0 |
| Nombre ordonnance avec délivrance gratuite | 3 |
| PREVENTION/DEPISTAGE | 2 |

OBJECTIFS ET PROPOSITIONS DE LA PASS :

1. Structurer l'organisation de la PASS pour répondre aux besoins de la population

- Faire un état des lieux des besoins (GHT)
- Stabiliser les effectifs (Temps ASS Dédié Uniquement PASS)
- Définir un planning GHT (Dieppe/EU /St Valéry En Caux)
- Organiser la mobilité en « allant vers » les personnes précaires afin de leur faire connaître les missions de la PASS.
- Mise en route d'une permanence PASS dans les C.H. de Eu et de St Valéry.

2. Communiquer sur les missions de la PASS

Mise à jour des documents (flyer de la PASS, Intranet GHT, Articles de presse...)

Identification et rencontre partenaires du territoire (Associations caritatives, CADA, Samu social, C.M.S., Croix Rouge, CeGIDD, CPAM, CCAS, ONM, PMI – Centre de planification, médecin/sage-femme libéraux, SPIP, UDAF, ATMP...);

Diffusion auprès des responsables de chaque porte d'entrée potentielles au sein du centre hospitalier de Dieppe : BDA, CLAT, CSAPA...

3. Informer :

- ✚ Des protocoles ou procédures (dont le repérage des personnes en situation de précarité) ;
- ✚ Les services hospitaliers ;
- ✚ les partenaires externes (dont médecins de ville...).

4. Continuer le partenariat avec l'EMPP

FAITS MARQUANTS EN 2021

Échanges et partage de pratiques professionnelles organisés par la coordinatrice des PASS en 2021 poursuivis dans différents centres hospitaliers de Normandie permettent toujours d'améliorer ses pratiques. Et de faire évoluer l'activité de la PASS au sein du centre hospitalier de Dieppe.

L'arrêt prolongé de travail de l'infirmière sur cette année n'a pas favorisé une prise en charge paramédicale de la personne relevant de la PASS. Pour faire face à cet arrêt, l'assistante sociale assurait son accueil, l'évaluation de son état de santé en plus de ses missions sociales.

Malgré l'absence de l'infirmière sur une période de l'année 2021, l'activité globale de la PASS a augmenté passant de 51 personnes en 2020 à 84 en 2021.

INSCRIRE LA PASS DANS UNE DEMARCHE QUALITE

Développer des **outils de mise en commun de compétences des professionnels des PASS** (connaissance des publics, maîtrise des techniques d'entretien social, réactivité aux problématiques des nouveaux publics, aux nouvelles réglementations) auprès de l'ensemble du personnel administratif, socio-éducatif, médical et soignant.

Développer des **actions de sensibilisation/formation, promotion de la PASS** comme terrain de stage pour les professionnels de santé ou futurs professionnels (module santé publique dans les Instituts de Formation en Soins infirmiers).

Des programmes conduits au sein des réunions de concertation pluridisciplinaire ou des réseaux ville-hôpital, autour de **l'évaluation des protocoles** et de leur application, ou évaluant **la pertinence des admissions en hospitalisation** pourront être valorisés au travers de la certification ou dans le cadre de l'obligation individuelle **d'évaluation des pratiques professionnelles des médecins**.

CONCLUSION :

- Continuer le travail de partenariat avec le CSAPA du Centre Hospitalier de Dieppe, le CSAPA de la ville, le CeGIDD, le CAARUD et l'ONM (Vauban et la Passerelle) pour assurer la continuité et la qualité de la prise en charge des usagers. Développer le travail et la collaboration à l'aide des outils numériques pour des prises en charge à distance individuelle ou collective et favoriser les échanges interprofessionnels. (ex. : continuer les échanges par mail dès que les entretiens physiques ne peuvent pas se réaliser).
- Développer de plus en plus les échanges pluridisciplinaires avec les différents acteurs de terrain par le biais de visioconférence (Responsable de structure, cadre de santé, infirmier,

Assistant de service social, psychologue, éducateur, médecins hospitaliers...).

- médecins libéraux, sage-femme, CESF, CCAS, P.T.A, territoire du G.H.T. avec le C.H. de Eu et de St Valéry E/Caux...).
- Continuer de tisser du lien avec les associations caritatives locales (Croix Rouge, Itinérance, CADA, Phare 111...) afin de développer la prise en charge médico-sociale des personnes migrantes et/ou en situation de précarité.
- Renforcer le travail de partenariat avec l'EMPP en lien avec la crise post-COVID. Depuis quelques mois, nous prenons en charge des personnes avec des troubles associés (psychiatriques notamment). Nous rencontrons quelquefois des difficultés de prise en charge sur leur quotidien. Nous demandons de ce fait à des collègues (en intra ou extra hospitalier) ;

Un soutien de leur part avec leur culture professionnelle, leur savoir-faire et leur savoir-être afin de leur offrir un accompagnement personnalisé et spécifique (sur un plan médico-psycho-social).

PERSPECTIVES

- Créer et développer des ETP médicaux spécialisés pour une prise en charge plus rapide de la personne souffrant de vulnérabilité psychique, économique et sociale sur le territoire Dieppois.
- Renforcer l'offre de soins dentaires, dermatologiques et ophtalmologiques sur notre secteur.

GLOSSAIRE

C.S.S. : Complémentaire Santé Solidaire

A.M.E. : Aide Médicale d'Etat

I.S.T. : Infection Sexuellement Transmissible

O.N.M. : Œuvre Normande des Mères

C.M.S. : Centre Médico-Social

C.C.A.S. : Centre Communal d'Action Sociale

C.H.R.S. : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

C.e.G.I.D.D. : Centre Gratuit d'Informations de Dépistage et de Diagnostic des I.S.T.

C.P.A.M. : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

P.M.I. : Protection Maternelle et Infantile

S.P.I.P. : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

U.D.A.F. : Union Départementale des Affaires Familiales

A.T.M.P. : Association Tutélaire des Majeurs Protégés

C.L.A.T. : Comité de Lutte Anti-Tuberculeuse

C.S.A.P.A. : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

E.M.P.P. : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

C.A.A.R.U.D. : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue

P.T.A. : Plateforme Territoriale d'Appui

C.E.S.F. : Conseillère en Economie Sociale et Familiale